



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Octobre 1861.

No. 10.

SOMMAIRE. — Education : De la Méthode d'enseignement dite simultanée mutuelle, par M. E. Blain. — Le travail, Loi de la Vie et de l'Éducation, par le Père Félix. — Nécessité et importance du travail. — Par le Maréchal Vaillant. — Pensées diverses sur l'Éducation. — Exercices pour les élèves des écoles. — Vers à apprendre par cœur : Le vieux Labeur, par Barrillot. — Diettes homonymiques. — Exercices de Grammaire. — Avis officiels : Érections, séparations et annexions de Municipalités scolaires. — Nomination de Commissaires et de Syndics d'école. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Bons offerts au Département de l'Instruction Publique. — Institutur disponible. — Éditorial : De l'importance de la calligraphie. — Cinquième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier. — Quatorzième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval. — Extraits des rapports des Inspecteurs des Écoles pour 1859 et pour 1860. (A continuer). — Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes. Paris, Québec, Trois-Rivières, Montréal. — Petite Revue Mensuelle. — DISTRIBUTIONS DE PRIX : Collège de St. Hyacinthe. — Collège de Nicolet. — Collège Masson. — Collège de Ste. Anne.

Chrétienne. "C'est, dit Lord Brougham, la première société qui se soit formée en Europe, pour propager l'instruction populaire." Le P. de la Salle substitua, pour l'enseignement, le mode *simultané* au mode *individuel*, et soutint contre les partisans de l'ancienne méthode, une lutte analogue à celle qui de nos jours, s'est engagée entre l'enseignement simultané et l'enseignement mutuel. La méthode simultanée obtint un plein succès et on sait quels services éminents les Frères La Salle ont rendus à l'éducation primaire.

Considérant les obstacles qu'ils ont eu à surmonter, et les préjugés qu'il leur a fallu combattre, nous ne devons pas nous étonner de voir les préjugés et les obstacles venir à l'encontre de la méthode simultanée-mutuelle qui commence seulement à se propager. Rien n'est si fort que l'habitude de la routine. — La méthode simultanée, telle que conçue et appliquée par le P. de la Salle, présente néanmoins plusieurs inconvénients : La différence des âges et des forces, les connaissances antérieurement acquises forment, parmi les enfants qui fréquentent une même école, des divisions auxquelles on est forcé d'avoir égard. Ce que le maître enseigne à un enfant de douze ou treize ans, il aura de la peine à le faire comprendre à celui qui n'en a que huit ou neuf. D'autre part, s'il divise la classe en différentes catégories, et s'il instruit chacune d'elle séparément, les inconvénients de la méthode individuelle vont se représenter sous une autre forme et pourront être sérieux, surtout si la classe est nombreuse. Il est vrai qu'un maître intelligent peut faire faire à toute la classe, en même temps, certains exercices, comme l'écriture ; il est vrai aussi que, pendant qu'il sera occupé à donner des explications à un groupe d'élèves, il saura trouver moyen d'occuper les autres groupes. Mais ces derniers n'en restent pas moins isolés pendant la plus grande partie de la leçon et, dans une école nombreuse, chaque division pourra ne pas avoir le bénéfice des explications du maître pendant plus de dix minutes ou un quart d'heure à chaque séance.

Voilà une de ces difficultés pratiques qu'on ne rencontre pas dans les collèges. Là, il y a, pour ainsi dire, abondance de professeurs ; les enfants d'une même classe ont tous en la même part d'instruction antérieure et si un élève est trop fort ou trop faible pour la classe où on l'a placé d'abord, il est facile de le faire monter ou descendre. La méthode simultanée reste donc bonne pour les institutions de ce genre. Mais les paroisses qui entretiennent une école primaire, ont rarement les moyens de payer des professeurs-adjoints. Tout est laissé à la charge d'un seul maître. — Et c'est dans ces circonstances que la méthode *simultanée-mutuelle* devient utile, je dirai plus : L'expérience a démontré qu'elle est nécessaire.

Disons en peu de mots, en quoi elle consiste :

Le point de départ de cette méthode est qu'un enfant instruit peut communiquer ses connaissances à ses condisciples moins avancés. Le maître instruit directement quelques élèves choisis nommés *moniteurs*, qui, à leur tour, instruisent *simultanément* les autres élèves classés par petits groupes suivant leur degré d'avancement. Cette méthode a l'avantage de ne pas soumettre des

EDUCATION.

De la Méthode d'Enseignement dite "Simultanée-Mutuelle."

"La première loi d'une bonne méthode d'enseignement est qu'elle soit d'accord avec la marche de la nature humaine." (A Théry. — Lettres sur la profession d'Instituteurs.)

"Il n'y a pas une mère de famille qui ne se serve à la maison de la méthode simultanée-mutuelle et qui n'emploie une jeune sœur un peu plus âgée à conduire et à instruire plus ou moins ses petites sœurs." (Journal de l'Instruction Publique. — Septembre 1861.)

A une époque qui n'est pas encore très-éloignée de nous, l'enseignement dans les écoles primaires était *individuelle*. Tout le monde a eu occasion de lire ces descriptions d'une école de village, où le maître, assis au bout de la salle, appelle auprès de lui chacun des enfants à son tour pour le faire lire ou lui faire réciter une leçon. Pendant qu'il est occupé avec l'un de ses élèves, il laisse les autres bayer aux corneilles. Et c'est à peine si, avec une longue baguette dont on nous le représente armé, il peut maintenir l'ordre dans les rangs les plus éloignés de lui. A la vue d'une classe organisée de cette façon on se trouve tenté de dire avec Horace :

"..... Risum tenentis, Amici."

Tenez de ne pas rire, mes amis.

Les peintres flamands nous ont laissé des tableaux qui représentent d'une manière ingénieuse, et les tourments auxquels le système exposait le maître, et les bons moments qu'il laissait aux enfants de la classe.

Cependant ce système, qui n'est plus bon aujourd'hui qu'à exciter notre hilarité, trouva des défenseurs ardents lorsque le P. de la Salle fonda en 1680, la congrégation des Frères de la Doctrine